Production et consommation de bois B en région



Les déchets bois B sont issus de différentes sources : bois de charpente ou de menuiserie issus de démolition, mobiliers de particuliers ou professionnels…

Ces déchets de bois B peuvent être :

• Soit réemployés ou réutilisés (sur des nouveaux chantiers de construction) ;
• Soit recyclés (valorisés en tant que matière principalement dans les usines de panneau) ;
• Soit valorisés en tant qu'énergie (pour produire de la chaleur dans des chaufferies spécifiques). La valorisation du bois B en énergie intervient en général après plusieurs cycles lorsque le bois B ne peut plus être réutilisé ou recyclé.

La valorisation du bois B en énergie par les chaufferies biomasse est une filière relativement récente en France (10 ans environ). La première chaufferie bois B régionale a été mise en service depuis une dizaine d'années également.

L'enquête menée auprès des producteurs par Fibois AURA et CBQ+ a permis d'obtenir un premier estimatif de volume de déchets bois B échangé en région. En 2025, le volume de plaquettes de déchet bois B brassé en région est estimé à 282 000 tonnes.

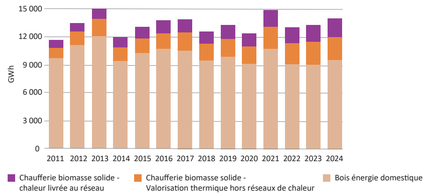
Ce chiffre comporte des incertitudes à connaître : la matière bois B fait l'objet de beaucoup de revente entre producteurs. Ce chiffre estime donc davantage le volume échangé entre producteurs et revendu aux clients finaux que le volume uniquement revendu aux clients finaux. Néanmoins, il est possible d'obtenir un estimatif fiable des plaquettes de déchets bois B valorisées en énergie en se basant sur les chiffres de consommation réelle des chaufferies régionales concernées approvisionnées par des producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2025, les consommations théoriques des chaufferies bois B en région sont estimées à 145 000t. De ce fait, parmi les 282 000t de plaquettes de déchets bois B échangées en région :

• 145 000t sont vendues aux chaufferies dédiées bois B ICPE 2910B
• Une partie est revendue entre professionnels
• Une autre partie est vendue à des industries du panneau en dehors de la région ou à l'export

Historique et perspectives de consommation du bois déchiqueté en AuRA

Historique de consommation de bois pour produire de la chaleur en région

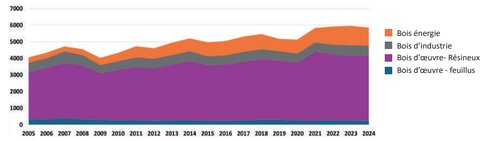


Evolution de la production d'énergie thermique à partir de bois (collectif et domestique) en région AuRA (en GWh) *Source : ORCAE*

La production de chaleur issue du bois énergie en AuRA reste stable (≈12–15 TWh/an) sur la période 2011-2024. Néanmoins sa répartition évolue : on observe une diminution du bois bûche au profit du bois déchiqueté qui est le combustible central des usages collectifs et industriels.

Ressource & mobilisation

Ces évolutions sont à mettre en parallèle avec la récolte forestière fléchée vers le bois énergie qui reste assez constante, mais on note une augmentation de la récolte par le circuit professionnel et une diminution de l'autoconsommation. Il en résulte une offre plus structurée, capable de répondre à des volumes réguliers, qui s'aligne avec les besoins des réseaux de chaleur.



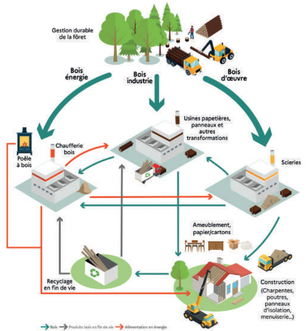
Evolution de la récolte professionnelle de bois en AuRA (en milliers de m³)
Source : Agreste – Enquête annuelle de branche « Exploitation forestière et scieries » - séries longues 2005-2025

Perspectives 2026-2030

La consommation de bois énergie en AuRA en 2025 est estimée à 15 TWh/an, secteurs individuels et collectifs confondus. D'après les scénarios de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3), elle devrait se situer **entre 14 et 18 TWh/an à horizon 2035**. Cette évolution des volumes devrait s'accompagner également d'une évolution des modes de consommation avec :

• La montée en puissance des réseaux biomasse, notamment via le Fond Chaleur
• La redistribution des usages (baisse de consommations individuelles du fait de l'amélioration de la performance des appareils et de l'isolation des logements et développement des solutions collectives de chauffage au bois de type réseaux de chaleur)
• La professionnalisation des filières d'approvisionnement bois énergie

La filière bois énergie, une filière intégrée à la filière forêt-bois*



* La filière bois énergie d'Auvergne Rhône-Alpes intègre également 7% de valorisation de produits issus d'entretiens paysagers et bocagers

Source : ADEME

Méthodologie

Les données analysées dans ce document concernent l'année civile 2025 et proviennent :

• **Pour la partie production** : d'enquêtes réalisées par Fibois AuRA et CBQ+, auprès de 176 fournisseurs de bois déchiqueté d'Auvergne-Rhône-Alpes.
Le nombre d'entreprises de la catégorie « moins de 1 000 t » inclut les entreprises identifiées mais non répondantes. Certaines données quantitatives (volume, CA) pour cette catégorie sont uniquement calculées à partir des données des répondants.
Le volume annoncé sur cet observatoire ne comptabilise pas le volume de bois déchiqueté revendu entre professionnels afin d'éviter un double comptage.

Informations complémentaires sur les chiffres de production et consommation de bois B :

• **Pour la partie production :** incertitude sur les volumes de plaquette bois B produits par les entreprises en région car cette matière est particulièrement revendue entre professionnels (risque de comptage double). Le chiffre estimé représente davantage un volume de plaquette bois B échangé en région.
• **Pour la partie consommation:** Les chiffres de consommation théorique de plaquettes de bois B ont été mobilisés pour estimer la part du gisement valorisé en chaleur avec la possibilité que la consommation théorique soit surestimée par rapport à la consommation réelle. Ces chiffres devraient à l'avenir être davantage fiabilisés avec les chiffres de consommation réelle des plaquettes bois B fournies par les producteurs régionaux aux chaufferies (indisponibles actuellement).

en partenariat avec CBQ+

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Siège social
Agrapole
23, rue Jean Baldassini
69007 Lyon
04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand
Maison de la Forêt et du Bois
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79

fibois-aura.org

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur son réseau Fibois territorial en Rhône-Alpes

et est membre du réseau FIBOIS FRANCE

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est soutenu par La Région Auvergne-Rhône-Alpes, PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ADEME

Observatoire bois déchiqueté

en Auvergne-Rhône-Alpes

Données **2025**



Édition octobre 2026

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

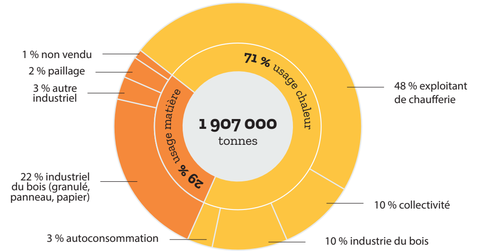
Les entreprises de production de bois déchiqueté en AuRA

En 2025, **176 entreprises** ont une activité de production ou commercialisation de bois déchiqueté à destination des chaufferies automatiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

Quasiment toutes ces entreprises sont multi activités : scieurs, recycleurs, agriculteurs, entreprises de travaux forestiers, paysagistes, entreprises du BTP, producteurs de bois bûche… mais quelques-unes sont spécialisées en production de bois déchiqueté.

Elles produisent **1 907 000 tonnes de bois déchiqueté** dont plus de 70 % à destination des chaufferies bois, cette activité représente **un chiffre d'affaires cumulé de 189 M €**.

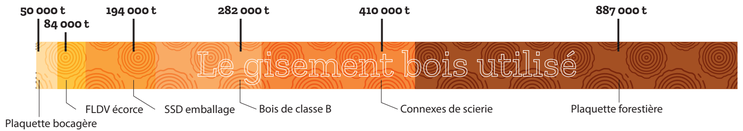
Répartition des usages du bois déchiqueté :





Quel bois pour produire ces 1 900 007 tonnes ?

- **46 % de plaquette forestière** : c'est le gisement le plus utilisé et sur lequel il y a des capacités de mobilisation supplémentaires, notamment grâce aux coproduits de l'exploitation de bois d'œuvre.
- **22 % de connexes de scierie** : là encore c'est un gisement qui devrait s'accroitre grâce au développement du bois d'œuvre mais il peut préférentiellement s'orienter vers d'autres usages que l'énergie (usines de panneaux, granulation, etc.), souvent plus rémunérateurs.
- **15 % de bois de classe B** : correspond à des déchets de bois faiblement traités, peints ou vernis, non dangereux mais qui doivent tout de même être utilisés dans des chaudières équipées spécifiquement pour ce type de combustibles.
- **10 % de Sortie de Statut de Déchet d'emballage (SSD)** : le bois SSD est un gisement très recherché car il permet de stabiliser le prix et l'humidité du bois déchiqueté. Il est très lié à la disponibilité de la palette qui est un marché déjà largement capté, donc sans marge de volume supplémentaire.
- **4 % de Fraction Ligneuse de Déchet Vert / écorce (FLDV)** : il s'agit d'une fraction de plus en plus mobilisée, notamment issue des tailles et élagages paysagers : entretien des parcs, jardins et linéaires urbains.
- **3 % de plaquette bocagère** : un nouveau produit, développé notamment grâce au label « haie ». La part de plaquettes labellisées «haie» n'est pas connue.



Certifications des entreprises du panel

- **39 %** sont engagées dans une démarche de qualité type ISO 9001
- **52 %** sont engagées dans une démarche de gestion durable (PEFC)
- **33 %** sont certifiées RED
- **18 %** du panel est représenté par les entreprises produisant du broyat d'emballage bois, toutes certifiées SSD, leur permettant d'alimenter les installations de chaufferies bois

Chaleur Bois Qualité Plus : 46 entreprises sont certifiées ISO 9001 et PEFC via CBQ+

NOUVEAUTÉ RÉGLEMENTAIRE RED

Depuis décembre 2023, les **fournisseurs de bois énergie** approvisionnant des chaufferies ≥20 MW ou des installations bénéficiant de crédits carbones doivent mettre en place une traçabilité dédiée concernant les critères de durabilité de la biomasse. Cette traçabilité est contrôlée chaque année par un organisme certificateur indépendant. Cette directive a connu quelques évolutions depuis 2023 mais le seuil d'application est prolongé à l'identique jusque fin 2027 à minima. Plus d'infos sur la directive RED sur le site du Ministère de la Transition écologique ***ecologie.gouv.fr***.

Moyens

326 ETP rattachés à l'activité bois énergie et uniquement au sein des entreprises du BE. Ne prend pas en compte les ETP de la sous-traitance.

190 plateformes et **119** surfaces couvertes

- 89 % des entreprises disposent d'au moins une plateforme. Le nombre de plateformes en hausse depuis 2023 est dû au développement de plusieurs plateformes tampon, outils logistiques indispensables dans notre région.
- Le maillage du territoire avec des plateformes joue un rôle important car, outre le fait de pouvoir si besoin travailler sur la qualité du combustible (criblage, séchage, mélange), elles constituent surtout un outil logistique essentiel et participent à la sécurisation des approvisionnements.
- Près de 85 % disposent d'au moins une surface couverte. Ce nombre, en hausse depuis 2023, s'explique par le développement des chaufferies bois consommant de la petite plaquette sèche (source : ADEME, 2026).

119 matériels de broyage (58 % broyeurs – 42 % déchiqueteuses)

- Plus de 65 % des entreprises disposent d'au moins un matériel de broyage
- Le rôle des prestataires de broyage est très important car même si les entreprises disposent pour la plupart de leur propre matériel, elles s'appuient sur ces opérateurs pour gagner en souplesse, en réactivité et pour simplifier leur organisation logistique

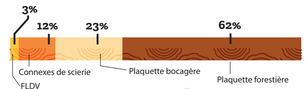
Près de la moitié font appel à de la sous-traitance de broyage pour tout ou partie de leur production

Zoom sur les différents types d'entreprise de production

moins 1 000 t /an

64 entreprises
10 000 tonnes
96% petite plaquette inférieure à de la P45/63 M35
70 % vendues en énergie principalement en direct à des chaufferies collectives (ou à des particuliers), rarement à des exploitants
350 t/an en moyenne
1 M € C.A. cumulé
63 % ont des broyeurs, essentiellement tractés

13 machines en fonctionnement
50% font appel à de la sous-traitance
85 % des entreprises ont des plateformes
31 plateformes au total
0,6 ETP en moyenne sur l'activité bois déchiqueté et **1** ETP permet de produire en moyenne **550** t/an
20 ETP au total sur l'activité bois déchiqueté

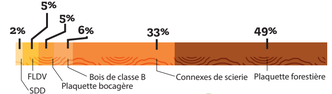




Ce sont pour la plupart des entreprises dont l'activité bois déchiqueté est occasionnelle et réalisée par opportunité.
La quasi-totalité d'entre elles autoconsomme tout ou partie du bois déchiqueté produit.
L'autoconsommation correspond à 11 % du volume pour l'ensemble de ces entreprises. Elles produisent en moyenne environ 350 t/an de plaquettes. Elles sont assez peu engagées dans des certifications ou labels du fait de l'absence de développement de l'activité bois déchiqueté. Près des 2/3 possèdent tout de même des broyeurs (généralement des petits modèles), assez peu utilisés mais qui permettent aussi d'autres usages locaux (litière, paillage, etc.), ou d'aller sur des chantiers innaccessibles aux gros broyeurs. Elles utilisent principalement du bois forestier mais aussi du bois bocager et des connexes de scierie. Elles ont aussi majoritairement leur propre plateforme. Elles produisent quasi exclusivement de la petite plaquette.

1 000 à 10 000 t /an

61 entreprises
219 000 tonnes
Près de **70%** de plaquettes supérieure à P45/63 M35
Près de **3 600 t/an** en moyenne
18 M € C.A. cumulé
41 % ont des broyeurs
34 machines en fonctionnement
43 % font appel à de la sous-traitance
82% des entreprises ont des plateformes
74 plateformes au total
1,1 ETP en moyenne dédiés à l'activité bois énergie
1 ETP permet de produire en moyenne **3 790 t/an**
67 ETP au total sur l'activité bois déchiqueté



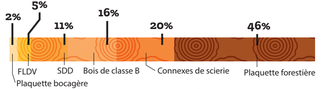


Le bois déchiqueté est une activité intégrée à l'entreprise et qui tend à se développer. L'autoconsommation est marginale (3 %). Plus de 65% des entreprises ont des broyeurs et plus de 40% d'entre elles font appel à de la sous-traitance. Ce sont des entreprises typées « forestières ».

Certaines ont recours à du bois SSD qu'elles livrent en mélange avec de la plaquette forestière ou des connexes de scierie, en réalisant un mix produit. Leur structuration dépend du développement du marché et des débouchés territoriaux. Elles peuvent avoir des camions à fond mouvant et effectuer des livraisons sur les départements limitrophes.

plus 10 000 t /an

51 entreprises
1 678 000 tonnes
Essentiellement de la plaquette supérieure à P45/63 M35
32 900 t/an en moyenne
170 M € C.A. cumulé
Plus de **65 %** ont des broyeurs
72 machines en fonctionnement
53 % font appel à de la sous-traitance
Plus de **90 %** des entreprises ont des plateformes
85 plateformes au total
4,6 ETP en moyenne dédiés à l'activité bois déchiqueté
1 ETP permet de produire en moyenne **7 020** t/an
239 ETP au total





Le bois déchiqueté n'est pas toujours l'activité principale mais représente une activité structurante pour l'entreprise. L'autoconsommation est marginale (3 %). Ces entreprises produisent près de 33 000 tonnes par an en moyenne, et sont quasiment toutes engagées dans des certifications (3/4 sont certifiées PEFC par exemple). Près de la moitié de ces entreprises font du mix produits de plaquettes forestières et de SSD.

Ce sont elles qui font le plus appel à la sous-traitance de broyage. La plupart ont plusieurs plateformes, outils indispensables en AuRA. Pour certains gros faiseurs, 75 % du volume passe par ces plateformes. Elles sont un outil pour sécuriser les volumes car les silos de chaufferies ont généralement des capacités de stockage très limitées permettant peu de jours d'autonomie et la logique d'approvisionnement depuis la forêt est souvent complexe.